

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PUYREAUX

PV du 04 avril 2024

Présents : Didier BERTRAND, Nadine CHENE, Gérard COINCHELIN, Caroline COURTIN, Christian GUIBERT, Natacha FRAPPIER, Annick MORISSON, David MOUNIER, Frédéric PARTHENAY, Florence SOUCHARD et Philippe VIROULAUD

Absents, excusés : Christian DANIAU, Brigitte BOURIN – BARRAUD (pouvoir Nadine CHENE)

Secrétaire de séance : Philippe VIROULAUD

Ordre du jour :

- Vote du budget primitif 2024
- Vote des taux d'impôts
- Détail du compte 657358
- Détail des subventions aux associations
- Avis PPG SYBTB
- Nouvelles Numérations Rue de l'Atlantique et Rue Gustave Chadouteau
- Devis de La Poste pour faire les adressages
- Questions diverses

Début de Séance : 20h35

Compte-rendu du dernier conseil municipal approuvé à l'unanimité.

Vote du budget primitif 2024 : (cf. détail du budget)

Section de fonctionnement : budget équilibré à 610205,24 Euros

Dépenses

61358 ramené à 3500 euros, le contrat de location du copieur a changé et baissé

Charges de personnel : 134130 euros

Compte 657358 (cf. ci-dessous)

Associations : 1000 euros (détail ci-après)

Virement de la section investissement : 92000 euros

Recettes

Impôts et taxes : 205523 euros

Dotations et subventions : 111738,87 euros

Section investissement : équilibré à 216004 euros

Dépenses

2312 à 65000 euros (aménagement de l'école)

2313 à 70000 euros (halle et budget participatif)

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PUYREAUX

Recettes

1321 : 33000 euros (fonds verts pour les travaux d'aménagement de l'école)

1641 : 40000 euros (emprunt potentiel pour les travaux de la halle)

021 : Virement de la section de fonctionnement

Budget adopté à l'unanimité

Vote des taux d'impôts :

Taxe d'habitation : 16,4 %

Taxe foncière bâti : 41,59 %

Taxe foncière non bâti : 51,9 %

CFE : 19,93 %

Taux maintenus cette année : Adopté à l'unanimité

Détail du compte 657358 :

Montant total : 148500 euros (contre 140918 l'année dernière au budget et 117958 réalisé).

ATD16 : 1300 euros

SIVOM : 124200 euros

Calitom : 600 euros

SDEG16 : 21200 euros (EP, installation candélabres, pose et dépose des guirlandes)

Fourrière : 600 euros

Foret de la Boixe : 600 euros

Détail du compte 657358 adopté à l'unanimité

Détail des subventions aux associations :

Associations : 1000 euros (détail ci-dessous)

AMDR 300 euros

EIDER : 100 euros

Donneurs de sang : 16 euros

Associations des parents d'élèves : 32 euros

DJEMAAYA : 16 euros

Club des Podiorégaliens : 32 euros

Société de Chasse : 122 euros

Détail des subventions adopté à l'unanimité

Avis PPG SYBTB :

10 thématiques avec des actions prévues pour les prochaines années

REUNION CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE PUYREAUX

Nouvelles Numérations Rue de l'Atlantique et Rue Gustave Chadouteau :

3 habitations bientôt terminées à l'Age : numéros 8bis, 10 et 12 (rue Gustave Chadouteaud)

Numérotation adoptée à l'unanimité

Rue de l'Atlantique : coté Nord : 24 (Pôle de Valorisation), 26 et 28

coté Sud : Chemin Bois Ronde 1 (Robin), 3 (LV Bâtiment), 5 (CUMA)

Dénomination et numérotation adoptée à l'unanimité

Devis de La Poste pour faire les adressages :

Validation manuelle des adresses de chaque habitation de la commune (mise à jour de la BAN).

La Poste propose cette prestation pour 324 euros HT plus option formation 300 euros HT.

Délibération adoptée à l'unanimité

Questions diverses :

Nouveau pôle de valorisation (déchèterie) implanté rue de l'Atlantique.

Comportera 11 quais avec 2 quais automatiques pour les déchets verts, bâtiment de réemploi...

Déchèterie ouverte 6j/7.

Ouverture prévue fin 2025 / début 2026.

Projet photovoltaïque du Maine de Boixe sur l'ancien site du futur circuit. Permis de construire déposé.

Le SMAGC demande de prendre un arrêté pour interdire le stationnement des « gens du voyage » en dehors des zones de stationnement autorisées. Arrêté pris par le Maire.

Arrêté d'opposition au transfert du pouvoir de police de publicité du maire au président de l'EPCI (la Communauté de Communes). Arrêté pris par le Maire.

Fin de séance : 22h40